

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 05 avril 2018**

**Objet : Avenant N°36 au contrat de concession signé avec Axione Limousin  
Modification du catalogue tarifaire – Définition du cadre d'étude d'opérations de  
montée en débit radio – Modification de l'article 5.1 « Exclusivité » du contrat de  
concession**

**L'an deux mille dix-huit, le cinq avril à quatorze heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-sept mars 2018, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.**

En exercice : 23 –

Présents : 18 (dont 6 procurations) - 110 voix

Votants : 9 Pour (68 voix)

2 Contre (12 voix)

7 Abstentions (30 voix)

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président) – 6 voix  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP) – 2 voix  
Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP – procuration donnée à Mme Valérie Simonet) – 6 voix  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) – 2 voix  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP) – 6 voix  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP) – 6 voix  
Mr Michel BREUILH – 1 voix  
Mr Pascal COSTE – 6 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix  
Mr Thierry GAILLARD (procuration donnée à Mr J.M. Bost) – 6 voix  
Mr Vincent JALBY – 2 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS (procuration donnée à Mr Yves Raymondaud) – 6 voix  
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix  
Mr Philippe NAUCHE (procuration donnée à Mr Mathieu Hazouard) – 15 voix  
Mr Christophe PATIER (procuration donnée à Mr J.P. Bernardie) – 15 voix  
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix  
Mme Valérie SIMONET – 6 voix  
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix

Conseiller département Haute-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente Département Creuse  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Président Agglo de Tulle  
Président Département Corrèze  
Conseiller régional Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Département Creuse  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive  
Vice-Président Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente Département Creuse  
Conseillère départementale Département Corrèze

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (et son suppléant)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire) (et son suppléant)  
Mme Sarah GENTIL (et son suppléant)  
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)  
Mr Nady BOUALY (et son suppléant)

Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller communautaire Tulle Agglo  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Agglo Grand Guéret

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Le Syndicat, conscient que les besoins et les usages sont de plus en plus importants et évoluent très rapidement, a approuvé en octobre 2012 un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) du Limousin, qui définit la politique d'aménagement numérique à l'horizon 2030-2035 et qui concerne le périmètre du Contrat de Concession au sens de son article 2.

Ainsi, le SDAN prévoit un déploiement d'une nouvelle infrastructure de communications électroniques en plusieurs étapes dont la première (2014-2021) se fixe un objectif de débit minimum jusqu'à l'abonné de 5 Mb/s grâce notamment au déploiement d'une infrastructure en fibre optique à domicile (FTTH) et à des opérations de montée en débit sur technologies cuivre et radio.

Le Syndicat souhaite que son action s'inscrive dans le cadre de la cohérence des réseaux d'initiative publique prévue par la loi. A ce titre, les parties se sont rapprochées, d'une part, pour étudier les modalités d'articulation des deux initiatives publiques en vue (i) du déploiement d'un volume défini de prises FTTH sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat, pour la période 2018-2021, (ii) d'étude d'opérations de montée en débit radio de type TD-LTE, et d'autre part, pour s'assurer de la compatibilité de ce déploiement avec les stipulations de l'article 5.1 du Contrat de Concession.

Dans le cadre du déploiement de l'infrastructure FTTH (environ 153 000 prises sur les trois départements Corrèze, Creuse, Haute-Vienne), les infrastructures du Réseau d'Initiative Public de première génération (fibre optique noire, fourreaux, chambres de tirage etc...) doivent pouvoir être utilisées pour la collecte optique des NRO (Nœud de Raccordement optique), les liaisons de transport en fibre optique NRO-SRO (Sous Répartiteur optique), la collecte fibre optique des points hauts etc... Une modification du catalogue de service de la DSP est ainsi nécessaire.

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2018

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-256726658-20180405-CS79\_D600-D

## **Evolution du catalogue de service**

Introduction de deux nouvelles offres :

- une offre d'accès au génie civil d'Axione Limousin (fourreaux, chambres)
- une offre FON (fibre optique noire) « éléments de réseau »

Ces deux offres seront accessibles à tous les Usagers du réseau, sous réserve de disponibilité.

**L'offre FON éléments de réseau** est disponible en IRU sur la durée restante du contrat de concession et concerne l'accès à l'intégralité des infrastructures fibre noire d'Axione Limousin. Facturation sur trois ans (3 tiers).

Frais d'accès au Service	500 000 €
IRU Offre FON EdR pour la durée résiduelle du Contrat de concession, maintenance incluse	8 000 000 €

**L'offre d'accès aux installations de génie civil** est disponible :

- au mètre linéaire en location 10 ans (engagement 10 ans)

Frais d'accès au Service (par tronçon)	2 500 €
Location 10 ans, en €/ml/an, hors maintenance	5 ,65 €
Maintenance de l'infrastructure, en €/ml/an souscrit	0,15 €

- en IRU :
  - o au mètre linéaire

Frais d'accès au Service (par tronçon)	4500 €
IRU pour la durée résiduelle du Contrat de Concession, en €/ml, hors maintenance	38,00 €
Maintenance de l'infrastructure, en €/ml/an souscrit	0,15 €

- o en offre plaque (accès à l'intégralité des installations de génie civil d'Axione Limousin)

Frais d'accès au Service	500 000 €
IRU Offre plaque pour la durée résiduelle du Contrat de Concession, maintenance incluse	6 500 000 €

En offre plaque, facturation en trois ans (trois tiers).

Dans le cadre des besoins de réutilisation des infrastructures du réseau de première génération pour la mise en œuvre du réseau FTTH, il est proposé de souscrire à l'offre FON éléments de réseau et à l'offre IRU plaque d'accès aux installations de génie civil.

## **Montée en débit radio**

Pour les secteurs qui ne seraient pas traités par une infrastructure très haut débit dans les 5 ans, DORSAL et Axione conviennent d'étudier la mise en œuvre d'opérations de montée en débit radio sur technologie TD LTE en complément ou en substitution des déploiements wimax effectués par Axione Limousin dans le cadre du Contrat de Concession.

## **Modification de l'article 5.1 « exclusivité » du contrat de concession**

Le Syndicat est autorisé à réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage une infrastructure en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) sur le périmètre géographique des 153 000 prises à déployer à horizon 2021.

La rédaction de l'article 5-1 du Contrat de Concession est modifiée et remplacée par la rédaction suivante :

« 5.1- Pendant la durée du présent contrat de concession, le Syndicat concède au Délégué le droit exclusif de réaliser et gérer un réseau de télécommunications haut débit sur le périmètre défini à l'article 2.

Le Syndicat s'engage par conséquent à ne procéder, directement ou par le biais d'un tiers, à l'établissement, sur le fondement de l'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales ou de toute autre disposition législative ou réglementaire qui s'y substituerait, d'aucune infrastructure de télécommunications concurrente de celle déléguée dans le cadre de la présente concession, ni à inciter de quelque manière que ce soit un autre acteur économique à établir un réseau concurrent dans le périmètre défini à l'article 2.

Par dérogation aux dispositions susvisées, sans indemnisation du Délégué, le Syndicat pourra réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage une infrastructure en fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) sur le périmètre géographique précisé en annexe « Av36 - Annexe 1110E - Carte déploiements » et dans la mesure où ce déploiement FTTH respecte le principe de cohérence des initiatives publiques défini à l'article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales. »

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à la majorité des suffrages exprimés :**

- **de donner autorisation au Président pour signer l'avenant N°36**
- **d'autoriser le Président à commander auprès d'Axione Limousin deux IRU d'un montant de 15 500 000 € HT composés de la manière suivante :**
  - **Offre FON Élément de Réseau :**
    - **FAS 500 000 € HT**
    - **IRU Offre FON EdR pour la durée résiduelle du Contrat de Concession, maintenance incluse : 8 000 000 € HT**
  - **Offre d'accès aux installations de génie Civil via l'offre plaque :**
    - **FAS : 500 000 € HT**
    - **IRU Offre plaque pour la durée résiduelle du Contrat de Concession, maintenance incluse : 6 500 000 € HT**
- **d'inscrire la dépense correspondante au budget**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout document se rapportant à cet avenant.**

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :**

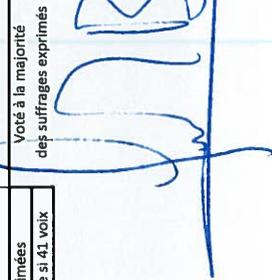
REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2018

Application agréée E-legalite.com

Collectivités membre	Nombre de voix selon statuts	Titulaire/suppléant	Députés	Députés présents physiquement	Pouvoir reçu de	Nombre de voix par délégué présent	Nombre de voix du pouvoir reçu	Résultat du vote (P-Pour / C-Contre / A-Abstention)	TOTAL voix après vote
Région Nouvelle Aquitaine	15	Titulaire	Gérard VANDENBROUCKE						0
Région Nouvelle Aquitaine	15	Titulaire	Mathieu HAZOUARD	Mathieu HAZOUARD	Philippe Nauche	15	15	P	30
Région Nouvelle Aquitaine	15	Titulaire	Christophe PATIER						0
Région Nouvelle Aquitaine	15	Titulaire	Philippe NAUCHE						0
Région Nouvelle Aquitaine		Suppléant	François VINCENT						0
Région Nouvelle Aquitaine		Suppléant	Geneviève BARAT						0
Région Nouvelle Aquitaine		Suppléant	Françoise BEZIAT						0
Région Nouvelle Aquitaine		Suppléant	Pascal CAVITTE						0
Conseil Départemental Hte-Vienne	6	Titulaire	Yves RAYMONDAUD	Yves RAYMONDAUD	Jean-Claude LEBLOIS	6	6	P	12
Conseil Départemental Hte-Vienne	6	Titulaire	Jean-Marie BOST	Jean-Marie BOST	Thierry Gaillard	6	6	P	12
Conseil Départemental Hte-Vienne	6	Titulaire	Jean-Claude LEBLOIS						0
Conseil Départemental Hte-Vienne		Suppléant	Arnaud BOULESTEIX						0
Conseil Départemental Hte-Vienne		Suppléant	Raymond ARCHER						0
Conseil Départemental Hte-Vienne		Suppléant	Annick MORIZIO						0
Conseil Départemental Creuse	6	Titulaire	Valérie SIMONET	Valérie SIMONET	Hélène Falvre	6	6	P	12
Conseil Départemental Creuse	6	Titulaire	Hélène FAIVRE						0
Conseil Départemental Creuse	6	Titulaire	Thierry GAILLARD						0
Conseil Départemental Creuse		Suppléant	Jérémy SAUTY						0
Conseil Départemental Creuse		Suppléant	Etienne LEJEUNE						0
Conseil Départemental Creuse		Suppléant	Nicolas SIMONNET						0
Conseil Départemental Corrèze	6	Titulaire	Pascal COSTE	Pascal COSTE	Hélène Rome	6	6	C	0
Conseil Départemental Corrèze	6	Titulaire	Hélène ROME						0
Conseil Départemental Corrèze	6	Titulaire	Stéphanie VALLEE	Stéphanie VALLEE		6		A	0
Conseil Départemental Corrèze		Suppléant	Christophe ARFEUILLE						0
Conseil Départemental Corrèze		Suppléant	Annie QUEYREL PEYRAMAURE						0
Conseil Départemental Corrèze		Suppléant	Gilbert FRONTY						0
Agglo Bassin Brive	2	Titulaire	Jean-Pierre BERNARDIE	Jean-Pierre BERNARDIE	Christophe Patiser	2	15	A	0
Agglo Bassin Brive	2	Titulaire	Christian PRADAYROL	Christian PRADAYROL		2		A	0
Agglo Bassin Brive	2	Titulaire	Jean-Louis MICHEL	Jean-Louis MICHEL		2		A	0
Agglo Bassin Brive		Suppléant	Michel DAVID						0
Agglo Bassin Brive		Suppléant	Véronique DALY						0
Agglo Bassin Brive		Suppléant	Didier MARSALEX						0
Ville de Limoges	2	Titulaire	Sarah GENTIL						0
Ville de Limoges	2	Titulaire	Christian HANUS	Christian HANUS		2		A	0
Ville de Limoges	2	Titulaire	Vincent JALBY	Vincent JALBY		2		P	2
Ville de Limoges		Suppléant	Marie-Paule BARRUCHE						0
Ville de Limoges		Suppléant	Vincent GERARD						0
Ville de Limoges		Suppléant	Gilbert BERNARD						0
Agglo Grand Guéret	1	Titulaire	Eric CORREIA						0
Agglo Grand Guéret	1	Titulaire	Nady BOUALI						0
Agglo Grand Guéret		Suppléant	Michel SAUVAGE						0
Agglo Grand Guéret		Suppléant	Alec AUCCOUTURIER						0
Agglo de Tulle	1	Titulaire	Alain LAGARDE						0
Agglo de Tulle		Suppléant	Arnaud COLLIGNON						0
Agglo de Tulle		Suppléant	Michel JAULIN						0
Agglo de Tulle	1	Suppléant	Michel BREUILH	Michel BREUILH		1		A	0
	130		23 délégués	18 élus présents au total		56	54		68
	66		quorum fixé à 12 délégués présents			110			
						110 voix au total			
						majorité obtenue si 56 voix			
						80 voix exprimées			
						majorité obtenue si 41 voix			

Votes à la majorité des suffrages exprimés



REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2018

Application agréée E-legalite.com